



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 26 septembre 2016 à 18h30

L'an deux mille seize, le vingt-six du mois de septembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de monsieur Raymond VALL, maire, suite à sa convocation du 20 septembre 2016.

PRESENTS : 20

Monsieur Raymond VALL, maire – Monsieur Bruno MATTEL, 2^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 4^{ème} adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 5^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 6^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 7^{ème} adjoint – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. délégué – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Madame Isabelle DUBORD, C.M. délégué – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. délégué – Monsieur Auguste SOUSA, C.M. – Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M. –

ABSENTS EXCUSES : 6

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, 1^{er} adjoint – Procuration à monsieur Auguste SOUSA
Madame Charlette BOUÉ, 3^{ème} adjoint – Procuration à madame Simone VIRELAUDE
Madame Monique DE BRITO, C.M.
Madame Marie-Agnès RAYNAUD-PORTET, C.M. – Procuration à monsieur Bruno MATTEL
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Gérard AURET
Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA

ABSENTS : 3

Madame Flora CASTEL
Madame Coralie THORE-EYMARD
Madame Inès PINOS

* *
*

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Auguste SOUSA.

* *
*

Les conseillers adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal :

- du 6 juin 2016,
- du 26 juillet 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la décision modificative visant à l'équilibre comptable en section d'investissement
- **APPROUVE** le plan de financement actualisé pour l'aménagement du chemin de la biodiversité
- **RETIENT LA BANQUE POSTALE** pour un emprunt de 172 000 € lié à l'achat de l'immeuble sis au n° 31 rue Adolphe Cadéot
- **APPROUVE** la modification des statuts communautaires pour une mise en conformité à la loi NOTRe
- **MODIFIE** le règlement des marchés de plein vent pour améliorer certaines modalités de son fonctionnement
- **VALIDE** une tarification avec une redevance forfaitaire hebdomadaire à 2,50 € pour les participants au marché de producteurs du samedi
- **PROCEDE** à la dénomination de certaines voies, notamment pour améliorer l'adressage de la Poste
- **CREE** un poste non permanent pour assurer la surveillance de la cantine scolaire sur l'année 2016-2017
- **CREE** un emploi rémunéré à la vacation pour les besoins d'ouverture et de fermeture du complexe culturel et sportif
- **ADOpte** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la commune en 2015
- **APPROUVE** la 6^{ème} modification simplifiée du plan d'occupation des sols de la commune
- **ADOpte UNE MOTION** pour une amélioration des retraites agricoles
- **APPROUVE**, en question rajoutée, la tranche 2 de mise en place de vidéoprotection sur la commune

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

- **DELEGATIONS AU MAIRE** - Le maire informe les membres du conseil des décisions municipales qu'il a signées pour l'attribution de marchés, en vertu de sa délégation confiée par le conseil municipal.

Fait à Fleurance, le 28 septembre 2016

Le maire, sénateur du Gers,



Raymond VALL